

Adresse du conseil général du district d'Avranches (Manche), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général du district d'Avranches (Manche), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 266-267;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21467\\_t1\\_0266\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21467_t1_0266_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

patriotes et des fripons, la terreur dont ils ont usé eux-mêmes pour servir les projets des grands conspirateurs que vous avez précipités du haut de la roche Tarpeïenne.

Ne cessant de nous occuper de l'intérêt général, nous nous disposions à vous envoyer le résultat de nos discussions sur l'état politique de la République, lorsque nous avons reçu votre adresse dans laquelle nous avons trouvé les principes que nous voulions vous manifester; c'est pourquoi nous nous empressons de vous assurer que nous ne nous écarterons jamais de la marche qui doit faire triompher la République de tous ses ennemis.

Chaque phrase de votre adresse contient une sentence contre l'aristocratie et l'homme couvert de crimes et en même temps porte un beaume régénérateur dans l'existence de l'homme juste et vertueux qui est sur de ne plus être opprimé.

Nous détestons le crime et tout système qui tend à le protéger, nous aimons la vertu et la justice et nous vous invitons à frapper ces hommes qui sous le masque du patriotisme en méconnaissant votre autorité veulent relever de nouvelles factions, les aristocrates, les fripons et les traîtres avec une massue si terrible qu'il n'y en reste pas le moindre vestige.

Avec nos braves armées, vous avez terrassé les ennemis du dehors; à l'aide des patriotes probes et vertueux qui n'ont pas dévié des bons principes dès l'aurore de la Révolution, vous anéantirez les ennemis intérieurs.

Citoyens Représentans, nous jurons entre vos mains de seconder vos vœux bienfaisantes, en démasquant ceux qui voudroient s'élever audessus de la représentation nationale, ceux qui ne seroient pas soumis à la loi, ceux qui se porteroient à des actes arbitraires, ceux qui voudroient faire de la révolution leur profit particulier, ceux enfin qui voudroient agiter et égarer le peuple en lui prêchant des maximes contraires à la liberté et au gouvernement qui lui procurera un bonheur durable.

C'est ainsi que nous voulons finir notre carrière révolutionnaire, c'est la meilleure réponse qui puisse être offerte aux calomnies de quelques hommes contre les sociétés populaires.

DAUGES, *président*, LAVOYE,  
RAMELET, DELCEY, PALIARD, *secrétaires*  
et une autre signature.

**g**

[*La municipalité de Bercy à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (25)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentans

Vive la Convention! Tel fût le cri que la commune entière de Bercy fit entendre le dix ther-

midor en réponse aux criminelles sollicitations d'une municipalité rebelle.

Nous le repetons aujourd'hui avec toute la France, la Convention nationale est notre unique point de ralliement. Elle seule a sauvé et pouvoit sauver la République. Elle seule est dépositaire de la confiance universelle; elle seule réunit tous les pouvoirs puisqu'elle seule représente le peuple entier qui lui seul possède tous les pouvoirs. Le peuple manifeste assez qu'il approuve l'usage que vous en faites par les applaudissemens dont il couvre les principes de gouvernement que vous avez développés. Il regarde votre adresse aux Français comme les élémens du code de la nature et de la raison.

Citoyens Représentans, la justice, même la sévérité doivent être dirigées par la sagesse. Elles deviendroient elles mêmes des passions si la prudence ne les renfermoit dans les bornes des vertus. L'atrocité des bourreaux dont les pas souillèrent cette enceinte vous a rendu plus cher l'exercice des droits de l'humanité. De tous temps et dans tous les lieux, l'autorité fut un piège pour ceux qui en étoient revêtus. Il n'appartenoit peut-être qu'à vous de consacrer cette vérité sublime, que l'autorité entre les mains de celui qui l'exerce, est un dépôt dont il ne doit faire usage que pour le bonheur de ceux sur lesquels il l'exerce. Vous êtes la première assemblée politique dans l'univers qui avez mis la vertu constamment à l'ordre du jour.

Vous avez voulu rendre à la révolution les hommages qu'elle mérite. Vous avez voulu faire savoir à tous les Français que les horreurs dont elle a été le prétexte ne lui appartiennent pas. Elles sont l'ouvrage des scélérats qui les ont commises.

Vous avez voulu nous confirmer dans l'opinion où nous sommes que notre union formera de la nation française un bataillon invincible et nous en recevrons toujours de vous, avec une nouvelle satisfaction, des leçons et des exemples. Nous vous offrons en échange de vous faire un rempart de nos corps et un sanctuaire de nos cœurs.

Vive la Convention; vive la République.

RENAT, *maire*, THIBAUD, *agent national*,  
DAROUDEAU, *secrétaire greffier*  
et 12 autres signatures dont celles  
de 3 officiers municipaux  
et celles de 6 notables.

**9**

**Le conseil général du district d'Avranches [Manche] exprime à la Convention nationale les sentimens qu'il a éprouvés à la lecture de son Adresse au peuple et son indignation de l'attentat commis sur le représentant du peuple Tallien.**

**Mention honorable, insertion au bulletin** (26).

[*Le conseil général du district d'Avranches à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (27)

Citoyens Représentants

Nous n'avons pas plutôt connu votre sublime adresse du 18 vendémiaire que nous nous sommes empressés de la faire réimprimer au nombre de deux milles exemplaires pour en faire la distribution à nos concitoyens. Les grands principes qui y sont énergiquement développés, en affermissant les patriotes vertueux, qui trop longtemps ont gemi sous le joug de l'oppression, vont démasquer les intrigants et les fripons qui, flétris dans l'opinion publique, ne pouvaient espérer de ressources que dans les assassinats que leur maître et ses partisans avaient mis à l'ordre du jour. La masse du peuple est pure, elle aime la vertu, la probité, l'humanité et la justice. Une longue habitude du crime peut seule effacer dans l'homme ces sentiments que l'auteur de la nature a profondément gravés dans tous les cœurs; heureusement ils ne sont point affaiblis dans ceux de nos concitoyens, et ils vont se développer avec une nouvelle vigueur, déjà la joie est peinte sur tous les visages, la douce espérance succède au découragement et la confiance au désespoir, que les infames agents de Robespierre avaient répandus dans tous les esprits. Si ces scélérats échappent à la vengeance nationale, ils n'échapperont pas à l'exécration publique. C'est la moindre récompense due à leurs forfaits. La postérité n'en parlera que comme d'un fléau qui aura affligé la France pendant une année entière, et leurs noms ne seront jamais prononcés sans exciter l'indignation et le mépris de ceux qui les entendront.

Qu'il est doux, qu'il est consolant pour les âmes probes et vertueuses de n'avoir point partagé leurs forfaits; qu'il est satisfaisant de n'avoir point trempé dans la proscription de ses malheureux concitoyens.

Continués, Dignes Représentants du peuple français, votre glorieuse carrière. La France entière applaudit à votre humanité et à votre énergie, protégés l'innocence, encouragés la vertu, soyés indulgents envers la faiblesse et l'égarement, mais lancés la foudre sur les têtes criminelles des hommes pervers qui oseraient encore relucquer contre le vœu national. Ce sont les ennemis déclarés du peuple; accoutumés à boire son sang, à s'engraisser de ses sueurs, à dilapider la fortune publique, ils ne consentiront jamais à professer les principes d'humanité et de justice qui conviennent si bien à tous les français. Ne souffrés pas que des patriotes purs et vertueux tombent désormais sous le fer des assassins; faites rechercher soigneusement et livrés à la justice les laches qui ont osé attendre aux jours du représentant du peuple Tallien, ne souffrés pas qu'on avilisse la représentation nationale dans une commune qui a fait tant de sacrifices pour la liberté. Elle est respectée dans tous les départements de la République, elle ne

doit pas être outragée dans la commune quelle a choisie pour tenir ses séances. Pour nous, Représentants, nous le déclarons solennellement, nous ne souffrirons pas quelle le soit impunément dans l'étendue du territoire confié à notre administration. *Périssent les intrigants, périssent les factieux, vive la Convention nationale.* Tel est le cri unanime des administrateurs et des administrés du district d'Avranches; car on ne doit compter pour rien les criailles de quelques factieux qui pourraient regretter encore le règne du tyran.

ZANOUE, *président*, FRAIN, *agent national*  
et 10 autres signatures.

## 10

**Le comité de surveillance de la commune de Cherbourg [Manche]<sup>a</sup>, la société populaire de Clamecy [Nièvre]<sup>b</sup>, le conseil général de la commune de Châlons [Marne]<sup>c</sup>, la société populaire d'Eblinghem, district d'Hazebrouck [Nord]<sup>d</sup>, les citoyens de la société populaire de la commune de Franciade [ci-devant Saint-Denis, Paris]<sup>e</sup>, le conseil général de la commune de Gournay [Seine-Inférieure]<sup>f</sup>, la société populaire de Moyenvic [Meurthe] (28), le conseil général de la commune du Mans [Sarthe]<sup>g</sup>, la société populaire de Salins-Libre [ci-devant Château-Salins, Meurthe]<sup>h</sup>, le conseil général de la commune de Sedan [Ardennes]<sup>i</sup>, le tribunal du district de Semur [Côte-d'Or]<sup>j</sup>, le conseil général du district de Strasbourg [Bas-Rhin]<sup>k</sup>, les membres du conseil général de la commune de Montagne-sur-Mer [ci-devant Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais]<sup>l</sup>, le tribunal du district de Sedan [Ardennes]<sup>m</sup>, le conseil général de la commune de Semur [Côte-d'Or]<sup>n</sup>, les administrateurs du district d'Évreux [Eure]<sup>o</sup>, la société populaire de Villeneuve-sur-Yonne [Yonne]<sup>p</sup>, la société populaire de Vermenton [Yonne]<sup>q</sup> et les juges du tribunal du district de Tonnerre [Yonne]<sup>r</sup>, félicitent la Convention nationale sur son Adresse au peuple.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (29).**

a

[*Le comité de surveillance révolutionnaire de Cherbourg à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (30)

(28) C 325, pl. 1407, p. 19. Cette adresse est identique à celle déjà donnée ci-dessus, le 5 brumaire, *Arch. Parlement.*, n° 13.

(29) P.-V., XLVIII, 141-142.

(30) C 323, pl. 1388, p. 28.

(27) C 323, pl. 1388, p. 24.